

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt et un, le huit juillet à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Bernadette MARQUIS, Maire.

**ORDRE DU JOUR :**

- ⇒ **Communauté d'Agglomération d'Epinal :**
  - Approbation du Rapport d'activité 2020
- ⇒ **Syndicat Intercommunal Scolaire de Capavenir Vosges :**
  - Demande la dissolution
- ⇒ **Délégation complémentaire du Conseil Municipal au Maire**
- ⇒ **Budget Commune :**
  - Décision modificative n° 01
  - Transport collégiens 2021/2022
  - Mallette numérique médiathèque
  - Demande de subvention (travaux de voirie VC1 et Voie de Chavelot)
- ⇒ **Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels**
- ⇒ **Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges**
  - Modification des statuts

**INFORMATIONS DIVERSES**

Convocation adressée le : 1<sup>er</sup> juillet 2021

Présents : MME Bernadette MARQUIS, Virginie HIVERT, Amélie LAVALLÉE, MM. Dominique AZIER, Anthony BOULLOUDNINE, Gérard HAYOTTE, Anthony LANGEVIN, Julien POTHIER, et Laurent VOIRY.

**Absent :** M. Christophe DURIN donne procuration à M. Anthony LANGEVIN  
M. Pierre VISSA donne procuration à Mme Amélie LAVALLÉE  
M. Anthony BOULLOUDNINE, excusé

Présentation au conseil municipal du bureau d'étude Claire ALLIOD paysagiste de l'avant-projet pour la requalification de la Place de l'église et aménagement des rues adjacentes au centre du village.

Ce projet est découpé en 3 phases

**1<sup>ère</sup> phase :** le tour de l'église, le couarail, le parking le carrefour église/rue de l'avière

**2<sup>ème</sup> phase :** L'interface Place/Voye de Chavelot/R.D.41 chemin vers la mairie ou l'interface Place/Voye de Chavelot/R.D.41 le chemin vers la mairie et la rue de l'Avière

**3<sup>ème</sup> phase :** rue de l'Avière.

Après un tour de table il est demandé de faire un chiffrage du coût pour :

1<sup>ère</sup> phase : Le tour de l'Eglise, le couarail et le parking

2<sup>ème</sup> phase : l'interface place/voye de Chavelot/RD41.

Une réunion publique aura lieu le mardi 7 septembre 2021 en soirée.

Mme Claire ALLIOD du Bureau d'étude paysagiste se retire.

**Secrétaire:** Mme Amélie LAVALLÉE

Approbation du compte rendu de la précédente réunion du Conseil Municipal du 3 juin 2021.

Les membres du Conseil Municipal, approuvent, le compte rendu à l'unanimité des membres présents.

Mme le Maire informe que la prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le jeudi 9 septembre 2021.

N° DCM 22/2021	<b><u>COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'EPINAL</u></b> <b><u>APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2020</u></b>
-------------------	--

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 5211-39 qui précise que le Président d'un EPCI adresse chaque année, avant le 30 septembre, au Maire de chaque commune membre, un rapport d'activité de l'établissement,

Vu le rapport présenté par la Communauté d'Agglomération d'Epinal pour l'année 2020,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide

**D'APPROUVER** le rapport d'activité 2020 de la Communauté d'Agglomération d'Epinal.

N° DCM 23/2021	<b><u>APPROBATION SUR LE PRINCIPE DE LA DISSOLUTION DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE DE CAPAVENIR VOSGES</u></b>
-------------------	--

Mme le Maire donne lecture du procès-verbal du 11 mars 2021 du Syndicat Intercommunal Scolaire de Capavenir Vosges ainsi que la délibération n° 05 relatif à la dissolution du Syndicat.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents

**APPROUVE** le principe de la dissolution du Syndicat Intercommunal Scolaire de Capavenir Vosges.

N° DCM 242021	<b><u>DELEGATION COMPLEMENTAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE</u></b>
------------------	---

Mme le Maire explique qu'il y a lieu de compléter les délibérations n° 12/2020 prise le 11 juin 2020 et n° 28/2020 prise le 25 juin 2020, en effet lors de la prise des délibérations il a été omis la délégation concernant les demandes de subventions.

Aussi, afin de faciliter la bonne administration au quotidien de la collectivité, il est proposé d'inclure :

**26°** De demander à tout organisme financeur, dans les conditions fixées par le conseil municipal, l'attribution de subventions.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents.

**DECIDE** de confier à Mme le Maire, la délégation précitée pour la durée du présent mandat.

N° DCM 25/2021	<b><u>BUDGET COMMUNE 2021</u></b> <b><u>DECISION MODIFICATIVE N° 1</u></b>
-------------------	---

Mme le Maire explique qu'il est nécessaire de prendre la décision modificative suivante :

- remboursement de frais de recouvrement de 1% à la vente groupée du 28 mai 2021 avec la société Forestière.
- Achat d'une tondeuse thermique.

Il y a lieu de réajuster le budget Commune, ceci se traduit par les écritures suivantes :

Section de fonctionnement :

Dépenses 61524 Bois et Forêt : ..... - 100,00 €  
Dépenses 6688 Autres : ..... + 100,00 €

Section d'investissement

Dépenses 2315 Installation, matériel et outillage : ..... - 1 500,00 €  
Dépenses 21578 Autres matériels et outillage de voirie :: .. + 1 500,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents

**ACCEPTTE** la décision modificative n° 1.

N° DCM 26/2021	<b><u>TRANSPORT COLLEGIENS</u></b>
-------------------	------------------------------------

Mme le Maire rappelle que la compétence transport étant transférée à la Région Grand Est, les vignettes scolaires sont supprimées, à charge des familles d'inscrire leur(s) enfant(s) en ligne sur le site [www.fluo.eu](http://www.fluo.eu) et de régler la participation annuelle de la carte soit en ligne soit au guichet du Pôle Transport de la Région Grand Est, quai des Bons Enfants à Épinal.

Jusqu'à maintenant, la Commune se substituait aux familles pour l'achat de cette carte destinée au transport scolaire des collégiens inscrits au collège de Capavenir Vosges Elsa Triolet et le Lycée Professionnel Émile Gallé (élève de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup>).

Après discussion et en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents

**DECIDE** le remboursement des cartes de transport à hauteur de 94 € pour l'année scolaire 2021/2022 sur présentation d'un justificatif de paiement et d'un certificat de scolarité.

*Le coût pour la rentrée scolaire 2021/2022 s'élève à environ 1 692.00 € (18 collégiens x 94 €)*

N° DCM	<b><u>CONVENTION DE PARTENARIAT POUR UN PORTAIL COMMUN DE RESSOURCES</u></b>
--------	--

**NUMERIQUES AU SEIN DES MEDIATHEQUES VOSGIENNES**

Mme le Maire informe que cette délibération sera prise ultérieurement, nous sommes dans l'attente de la convention.

N° DCM 27/2021	<b><u>TRAVAUX DIVERS DE VOIRIE 2021</u></b> <b><u>DEMANDE DE SUBVENTION</u></b>
-------------------	--

Mme le Maire informe les membres du Conseil Municipal du montant estimatif des travaux divers de voirie 2021 à effectuer sur :

- la voie communale n° 1 (Domèvre/Golbey) pour un montant de 34 319 € H.T.
- la voirie communale de la Voyer de Chavelot pour un montant de 22 789, 90€ H.T

Le taux de subvention départementale est de 18 % sur les travaux de voirie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents

**AUTORISE** le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental pour les travaux divers de voirie et à signer tous les documents s'y rapportant.

*Arrivée de M. Anthony BOULOUDNINE à 22H05*

N° DCM	<b><u>DELIBERATION PORTANT VALIDATION DU DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS</u></b>
--------	--

Mme la Maire donne la parole à M. Laurent VOIRY, adjoint chargé des employés communaux.

M. Laurent VOIRY, explique que le Programme Annuel de Prévention (PAP) a été renseigné dans le logiciel Agirhe du Centre de Gestion. Nous devons désormais le transmettre au CT/CHSCT pour avis avant de pouvoir délibérer. La prochaine session du CT/CHSCT aura lieu en octobre 2021.

N° DCM 28/2021	<b><u>SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELECTRICITE DES VOSGES</u></b> <b><u>MODIFICATION DES STATUTS</u></b>
-------------------	---

**VU** le code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 5211-20,  
**VU** la délibération en date du 23 juin 2021 du Comité Syndical Départemental d'Electricité des Vosges, approuvant la modification des statuts, tels que rédigés.

**CONSIDERANT** les possibilités d'interventions du SDEV dans le domaine de la Transition Energétique.

**VU** le projet de Statuts inhérent.

**ENTENDU** son rapporteur, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents

**APPROUVE** la modification des Statuts du Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges, tels que présentés.

### **INFORMATIONS DIVERSES :**

#### **PLANNING DU WEEK END DU 11 ET 12 SEPTEMBRE 2021**

##### **11 SEPTEMBRE**

10 heures : commission affaires sociales invitations des nouveaux parents

Ouverture de la fête patronale

Danse country démonstration avec l'équipe de Mme CANET

Prestation musicale du groupe de l'Enstib « LAPACHOL ORCHESTRA »

Repas des chasseurs

DJ

Feux d'artifice

##### **12 SEPTEMBRE**

9h00 Inauguration de la borne de serment de koufra avec la participation de l'association Militaria de Vincey

Pot offert par la municipalité à l'issue de la cérémonie

Compagnie Jolie(s) mômes : balade théâtrale dans le village

#### **COMPTES RENDUS DES CONSEILS D'ECOLE D'UXEGNEY**

- Ecole élémentaire publique de l'avière du mardi 15 juin 2021

- Ecole maternelle du Pré des Lins du 21 juin 2021

#### **ASSOCIATION SAINTE FLEUR DE L'AVIERE**

Mme le Maire donne lecture du courrier invitant les communes à se prononcer sur leur continuités ou pas au sein de l'association.

La cérémonie de la Sainte Fleur de l'avière aura lieu le 3 octobre 2021 à Uxegney un dépôt de gerbe sur la tombe de l'Abbé aura lieu à 9h45, ensuite le trajet vers Fomerey, Domèvre sur Avière pour rejoindre la cérémonie à 10h30 à Uxegney suivi de l'apéritif offert par la commune qui reçoit

#### **COMITE DE FLEURISSEMENT**

La tournée intercommunale 2021 « Coups de cœur des jardins d'été » aura lieu la semaine du 19 au 23 juillet 2021. Les membres de la Commission Affaires Sociales participeront aux jurys sur les autres communes.

Mme le Maire propose qu'une remise de prix soit faite le dimanche 3 octobre 2021 à 11h30

**LOGEMENT COMMUNAL**

Mme le Maire informe qu'il reste 189 € d'impayé

Des devis doivent être sollicités pour le temps de ménage à effectuer ainsi que pour la réparation du WC.

Mme le Maire informe qu'une réunion pour la réception des travaux est prévue lundi 12 juillet 2021 à 14 heures en mairie avec les entreprises et le maître d'œuvre.

**ACCIDENT**

Dans la nuit de vendredi 2 et samedi 3 juillet il y a eu un accident sur la R.D 41 à l'angle de la rue des Frères Mourot un seul véhicule a été impacté.

Le conducteur est passé ce jour pour effectuer le constat pour la dégradation du poteau signalétique.

**MATERIAUTHEQUE**

Mme le Maire informe qu'elle a passé commande d'achat de 16 chevrons pour un montant de 126 € pour le futur écusson.

**RESULTAT DES BACHELIERS**

Mme le maire informe qu'un bachelier a eu une mention très bien.

**SCOT**

M. Anthony LANGEVIN donne compte rendu de la réunion du 6 juillet 2021,

- la mise en place de la nouvelle présidente suite à son élection
- l'approbation de la 2<sup>ème</sup> révision du SCOT

**CIMETIERE**

Mme le Maire informe le conseil Municipal sur le montant des deux devis pour l'installation d'une rampe.

Séance levée à 23H35